

que son époux lui laisserait garder inviolablement le vœu de virginité qu'elle avait prononcé dès son enfance ; ce qui fut cause qu'ils vécurent en continence l'un et l'autre jusqu'à la fin de leurs jours. Dès l'année 1641, M. Louis d'Ailleboust s'était senti intérieurement pressé de passer dans la Nouvelle-France pour s'y consacrer au bien des sauvages ; mais sa femme, qui n'éprouvait pas alors le même attrait, et qui d'ailleurs, était habituellement malade, ne pouvait goûter cette proposition ni même en entendre parler. Le P. Marnart, directeur de M. d'Ailleboust, ne le détournait pas de ce dessein, et comme il dirigeait aussi sa vertueuse épouse, il lui parlait quelquefois à elle-même du projet d'aller s'établir en Canada, quoique sans rien gagner sur son esprit, toujours également prévenu contre cette idée, qui lui paraissait être déraisonnable, vu sa faible santé. “ Enfin, si Dieu “ veut de vous ce voyage, lui dit-il un jour, il vous mettra en état de “ l'entreprendre, et vous ne pourrez plus douter de sa volonté.” Ce fut ce qui arriva peu après.

XIII.

M. d'Ailleboust consent à passer en Canada.

La santé de madame d'Ailleboust s'étant détériorée de plus en plus, elle se vit réduite à une telle extrémité, que les médecins jugèrent sa maladie incurable ; et comme on était persuadé qu'elle mourrait bientôt, son mari lui proposa de promettre à Dieu d'aller s'établir en Canada s'il daignait lui rendre la santé. De concert avec lui, elle fit en effet cette promesse ; et à peine eut-elle donné son consentement, qu'elle fut guérie d'une manière extraordinaire. Cette guérison eut lieu dans l'église Notre-Dame de Paris, et fut accompagnée de circonstances si étonnantes, que M. d'Ailleboust et tous ses amis la regardèrent comme miraculeuse. Pourtant sa femme n'éprouvait pas plus d'attrait qu'auparavant pour le Canada ; et elle était dans cette disposition, lorsqu'une réflexion, qui lui vint comme d'elle-même à l'esprit, la fit changer tout à coup de sentiment et la détermina au départ. “ Si mon mari est appelé à passer dans la Nouvelle-France, se dit-elle, j'y suis appelée moi-même, puisque, étant sa femme, je dois le suivre partout.” Et, là-dessus, elle déclare à M. d'Ailleboust et à son directeur qu'elle est toute résolue à partir. Charmé de la voir entrer si parfaitement dans les vues de son mari, le directeur les présenta l'un et l'autre au P. Charles Lalemant, qui, ne trouvant pas à propos de les envoyer en Canada, comme particuliers, leur proposa de les faire entrer dans la Compagnie de Montréal. Ils y furent en effet reçus à la grande satisfaction des Associés qui virent d'ailleurs, dans M. d'Ailleboust, déjà exercé au métier des armes, un digne lieutenant pour M. de Maisonneuve. Enfin mademoiselle Philippine de Boulongne, sœur de madame d'Ailleboust, personne d'une vertu peu commune et d'une immense confiance en Dieu,